Projets de dÃ©cret pour la crÃ©ation dâ€™offices de gestion des parcs culturels

La Tribune. 24/05/2008

La ministre de la Culture lâ€™a annoncÃ© Ã lâ€™APN

Projets de dÃ©cret pour la crÃ©ation dâ€™offices de gestion des parcs culturels

La Tribune. 24/05/2008

En rÃ©ponse Ã la question dâ€™un dÃ©putÃ© de lâ€™AssemblÃ©e populaire nationale (APN) sur la crÃ©ation de parcs culturels dans la rÃ©gion des Hauts Plateaux, la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, a annoncÃ©, jeudi dernier, quâ€™il a Ã©tÃ© procÃ©dÃ© Ã lâ€™Ã©laboration de projets de dÃ©cret relatifs Ã la crÃ©ation dâ€™offices pour la gestion des parcs culturels.
Elle a prÃ©cisÃ© que son ministÃ¨re a adressÃ©, le 22 mars dernier, Ã lâ€™issue de lâ€™Ã©laboration de ces projets, des demandes aux walis de Djelfa, de Laghouat, de Biskra, dâ€™El Bayadh, de Naama, de Mâ€™sila, de Tindouf et dâ€™Adrar en vue de la proposition de trois siÃ¨ges pour ces parcs. Il sâ€™agit, notamment, a-t-elle dit, des parcs culturels de Touat de Gourara et de Tindouf, ajoutant que la crÃ©ation de ces offices constitue lâ€™une des principales Ã©tapes pour la gestion de ces parcs. Â«Lâ€™absence de rÃ©ponse de la plupart des walis Ã la demande du ministÃ¨re, Ã lâ€™exception des wilayas de Djelfa, de Biskra et de Laghouat, constitue un obstacle Ã la crÃ©ation de ces officesÂ», car Â«la dÃ©signation des siÃ¨ges est une condition sine qua non avant lâ€™adoption des dÃ©crets exÃ©cutifsÂ», a-t-elle prÃ©cisÃ©.
Evoquant certaines mesures liÃ©es Ã la crÃ©ation de ces parcs, Mme Toumi a citÃ©, notamment, Â«lâ€™Ã©laboration dâ€™une Ã©tude scientifique exhaustive des projets sur les plans historique, anthropologique et archÃ©ologique en vue de mettre en exergue les caractÃ©ristiques des rÃ©gions concernÃ©es et dÃ©finir leurs composantes patrimonialesÂ».
Ces Ã©tudes ont dÃ©montrÃ© que le parc de lâ€™Atlas saharien sâ€™Ã©tendra sur plus de 1 000 km en passant par 6 wilayas, Ã savoir El Bayadh, Naama, Djelfa, Laghouat, Biskra et Mâ€™sila. Â«La question a Ã©tÃ© soumise Ã la commission nationale des biens culturels qui a adoptÃ© ces projets lors de sa 1re session de 2005Â», a-t-elle rappelÃ©.
AprÃ¨s la finalisation de ces mesures, les projets ont Ã©tÃ© prÃ©sentÃ©s, le 8 janvier dernier, aux trois ministÃ¨res concernÃ©s, lâ€™IntÃ©rieur, lâ€™Environnement et lâ€™Agriculture, en vue dâ€™exprimer leurs points de vue.
Se basant sur un rapport commun entre ces ministÃ¨res, le dÃ©partement de Mme Toumi a soumis les projets en question au secrÃ©tariat gÃ©nÃ©ral du gouvernement, le 19 janvier dernier, en vue de les prÃ©senter Ã lâ€™ensemble des ministÃ¨res pour Ã©mettre leurs points de vue.
Mme Toumi a soulignÃ©, Ã ce propos, que les services du secrÃ©tariat gÃ©nÃ©ral du gouvernement ont donnÃ© leur approbation en date du 15 avril 2008, ajoutant que leur mise en Å“uvre se fera en vertu dâ€™un dÃ©cret exÃ©cutif. En parallÃ¨le avec ces mesures, le ministÃ¨re de la Culture a Ã©laborÃ© des dÃ©crets portant crÃ©ation des offices qui prendront en charge la gestion de ces parcs.

Posté par : alger-culture, le May 24 2008 15:30:30